

ORGANISER DES CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Nouveau code de la commande publique, BIM... les nouvelles pratiques des concours du CCP

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET
PRIVÉS

CODE : MMP80

Objectifs de la formation

Mettre en place une procédure de concours de maîtrise d'œuvre de sa définition à son attribution

Définir les critères de choix et de sélection de ses projets de maîtrise d'œuvre

Intégrer les nouveautés du nouveau code de la commande publique et les nouvelles pratiques liées au BIM

Parmi nos formateurs

- **CABANIEU Jacques**
Ingénieur Général Ponts et Chaussées, Ancien Secrétaire Général MIQCP,

Public concernés

- Toute personne au sein d'une collectivité amenée à rédiger, passer et exécuter des marchés publics ; Maître d'œuvre , responsable technique, maître d'ouvrage public

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 595,00 €HT

Identifier les différentes modalités de choix d'un maître d'œuvre à l'aune du Code de la Commande Publique

- Connaître les procédures avec et sans remise de prestations
- Définir le concours de maîtrise d'œuvre et maîtriser ses spécificités

Connaître les missions spécifiques du maître d'ouvrage

- Mise en place de la programmation
- Établir l'enveloppe financière prévisionnelle

Piloter le montage du concours

- Définir l'avis de concours : compétences demandées, dossier de candidature, critères de sélection des candidats et d'évaluation des projets, indemnités
- Déterminer le règlement du concours : détail des prestations demandées, gestion de l'anonymat, calendrier
- Délimiter les compositions et les rôles du jury et de la commission technique
- Exemple d'un avis de concours et d'un règlement de concours commentés

Suivre le bon déroulement du concours

- Mener à bien la phase de sélection : travail préparatoire du maître d'ouvrage, travail et avis du jury, rôle des maîtres d'œuvre au sein du jury, décision du maître d'ouvrage
- Anticiper la séance questions-réponses entre le maître d'ouvrage et les concurrents
- Bien gérer la remise des prestations et la gestion de l'anonymat
- Élaborer la phase de jugement des prestations : travail préparatoire de la commission technique, avis et classement par le jury, séance éventuelle de dialogue entre les concurrents et le jury, désignation d'un ou plusieurs lauréats par le maître d'ouvrage

Maîtriser l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre faisant suite au concours

- Élaborer le projet de marché de maîtrise d'œuvre avec le nouveau CCAG MOE
- Gérer la négociation entre le (ou les) lauréat(s) et le maître d'ouvrage
- Appréhender les modalités d'attribution et la signature du marché

Dates

Paris	Classe virtuelle
22-23/04/2024	27-28/08/2024
28-29/11/2024	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et

éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.